
LE COLLEGE DE GRAVELBOURG

Une lettre de Mgr l'Evêque de Gravelbourg à quelques journaux de l'Est (1) — Sentiments à l'égard des bienfaiteurs — Les Chevaliers de Colomb — Besoins urgents du Collège Mathieu — Mise en garde contre de vaines rumeurs

Evêché de Gravelbourg, le 8 août 1931.

Cher Monsieur le Directeur,

J'ai vu, avec une heureuse surprise, l'attention que votre journal et d'autres périodiques ont bien voulu accorder à l'appel paru dans "Le Patriote" en faveur du Collège Mathieu, de Gravelbourg. Ce n'était pas mon intention de chercher, une fois encore, à intéresser le public à cette institution, hors de la Saskatchewan. Mais après ce qui en a été imprimé, je me dois d'abord de remercier la direction des journaux dévoués à notre cause, et d'ajouter quelques explications.

Me rendant à l'évidence, j'ai dû constater à la fin de juin dernier qu'il serait impossible de rouvrir les portes de notre Collège en septembre, à moins de recevoir de l'extérieur quelques secours appréciables. Dès lors j'ai renouvelé des démarches et des tentatives qui eussent pu nous aider à résoudre la difficulté sans remuer trop d'atmosphère. Comme par le passé, elles ont été infructueuses.

Il me répugnait pourtant de recourir à la charité publique de mes frères de l'Est, grevés des charges les plus lourdes, affectés très sérieusement, eux aussi, par la crise économique universelle. Au surplus, on les sollicite présentement de secourir "Le Patriote" et "T.A. C. F. C.", deux oeuvres de défense religieuse et nationale absolument indispensables à l'armature sociale des nôtres dans l'Ouest. Pour rien au monde, même indirectement, je ne voudrais nuire si peu que ce soit à des intérêts aussi précieux.

J'ai donc conçu l'idée de m'adresser plutôt à des particuliers. Une aumône personnelle assez considérable leur a été demandée, mais nécessaire au maintien de l'oeuvre vitale qu'est notre Collège. En termes plus nets, j'ai prié ces bienfaiteurs de s'engager à payer la pension d'un élève pour l'année courante. Dans le passé, les autorités du Collège Mathieu exigeaient \$300 pour chaque élève pensionnaire. Elles ont bien voulu réduire cette somme à \$200 cette année. Ce qui est un minimum abso-

(1) "L'Action Catholique", Québec; "Le Devoir", Montréal; "Le Droit", Ottawa.